



PROGRAMME DE FORMATION

Maîtriser le cadre financier des collectivités territoriales

(référence AA2-1)

Objectifs

- Appréhender les mécanismes financiers propres aux collectivités
- Etablir un diagnostic rapide sur la santé financière d'une collectivité
- Comprendre l'impact des missions traditionnelles des SEM sur les finances locales
- Argumenter sur la valeur ajoutée des EPL

Public

Directeurs, responsables d'opérations, DAF

Prérequis

Avoir des connaissances de base du montage financier des opérations et de la structure financière générale d'une Epl

Méthodes et support

Exposés théoriques illustrés d'exemples et de cas pratiques

Durée

1,50 jour(s)
10:30 heures

Informations complémentaires

Intervenant

Formation animée par un Consultant Financier SCET

Parcours Formation

- Directeur d'Epl

Organisation :

- Contact : halima.houari@scet.fr ; tél : 01 53 44 06 42
- Formation en présentiel dans une salle équipée (écran vidéo, paper-board) à la SCET ou chez un prestataire spécialisé ERP (Etablissement Recevant du Public)
- Horaires de la formation (à titre indicatif) : 9h/12h30 - 14h/17h30

Suivi et évaluation :

- Suivi de l'action (questionnaire préalable, feuille de présence, ...)
- Évaluation des résultats (évaluation de l'acquisition des connaissances par le stagiaire) : via un questionnaire en ligne (Formaeva)

www.scet-formation.fr

SCET - 52, rue Jacques Hillairet 75612 PARIS cedex 12
SA au capital de 26 608 000€ RCS Paris 562 000 349 SIRET 562 000 349 02188
SCET Formation - Tél. : + 33 (0) 1 53 44 06 14 ou 06 42 – courriel : formation@scet.fr

Activité enregistrée sous le n° 11754199575 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat





Accessibilité aux personnes handicapées : SCET Formation est particulièrement sensible à l'accessibilité de ses formations à tous et à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les alternatives possibles

Pour tout renseignement complémentaire : formation@scet.fr



Contenu

Première approche des finances locales

- Environnement financier des collectivités locales
- Cadre budgétaire et « règle d'or »
- Cadre comptable et principe de séparation ordonnateur/comptable
- Mécanismes de récupération de la TVA
- Eléments de diagnostic financier

Impacts des opérations avec les EPL

- Par type de contrat (concession, mandat, AMO, etc.)
- Par nature d'intervention (avance, participation, garantie d'emprunt, etc.)
- Argumentaire sur la valeur ajoutée des EPL